

Cloud : la France prend l'exemple du nucléaire pour garantir sa souveraineté

Lors de l'annonce de la stratégie nationale du gouvernement pour le cloud, Bruno Le Maire a indiqué que la France voulait utiliser les technologies cloud américaines sous licence pour bénéficier d'une technologie performante mais protégée des lois extra-territoriales américaines.

Temps de lecture : minute

17 mai 2021

Lundi 17 mai, les ministres Bruno Le Maire, Amélie de Montchalin et Cédric O se sont réunis pour dévoiler la stratégie nationale du gouvernement pour le Cloud. Parmi les principales annonces, le ministre de l'Économie a révélé que la France souhaitait utiliser sous licence les technologies cloud de Microsoft, de Google et d'autres acteurs américains, pour permettre l'émergence sur son territoire d'une offre performante mais protégée et sécurisée.

La France veut créer un label de "cloud de confiance", qui garantira une "indépendance totale par rapport aux lois extra-territoriales américaines", a expliqué Bruno Le Maire dans une vidéo-conférence de presse commune avec la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et le secrétaire d'Etat au numérique. Ce label ne pourra être accordé qu'aux entreprises "européennes et possédées par des Européens", et disposant "de serveurs opérés en France", a-t-il précisé.

Amazon Web Services, Microsoft et Google

Mais pour qu'il puisse ouvrir l'accès aux *"meilleurs services mondiaux"* , ceux des géants américains, le label pourra être accordé à des entreprises proposant ces services sous licence de ces géants. Le ministre de l'Économie a dressé un parallèle avec le développement de l'industrie nucléaire française dans les années 1960, sur la base de technologies sous licence américaine. *"Cela n'a pas empêché l'indépendance totale du système nucléaire français"* , a-t-il souligné. *"Ce que nous avons fait avec le nucléaire (...) nous le faisons en 2021 sur les données, dans le cadre du cloud souverain avec des licences de technologie américaines au meilleur niveau"* .

"Le Cloud est une technologie incontournable et nécessaire à la modernisation de notre société. Pour leur compétitivité, les entreprises françaises doivent avoir accès aux outils informatiques les plus performants du monde tout en garantissant un traitement des données respectueux des valeurs européennes : c'est ce que permet aujourd'hui la stratégie nationale Cloud qui renforce notre souveraineté" , a ensuite résumé Cédric O.



À lire aussi

Électronique, cloud, IA... La DeepTech décolle-t-elle enfin ?

Les services de cloud permettent aux clients de bénéficier de capacités informatiques immenses et variables en fonction des besoins. Ils sont désormais considérés comme incontournables par tous les acteurs économiques. Le marché est archi-dominé par les acteurs américains, au premier rang desquels Amazon Web Services, Microsoft et Google.

Un livre blanc de KPMG estime que le marché européen des services cloud, de 53 milliards d'euros, devrait être multiplié de 5 à 10 d'ici à 2027-2030. Le plan français en matière de cloud prévoit aussi le développement d'une offre 100% française ou européenne, notamment à travers les projets financés dans le cadre du plan de relance, a précisé Bruno Le Maire.

Article écrit par AFP, avec Maddyness.